



Procès verbal

FRAIS ARBITRAGE FINALES

Journée 100% Féminines du 08 mai 2024 à Razac

Finale Challenges U11F, U13F, U15F, U18F et Féminines Seniors à 8

Créditer les arbitres DELAGE Alexandre, LE DEVEHAT Théo, MENERET Kevin, MERZEAU Manon et ROBERT Lucien de 97 € chacun et DUPONT Anaïs de 76 €.

Débitier les clubs de COURSAC, LIMENS JSA, NOTRE DAME DE SANILHAC et ST LAURENT DES HOMMES de 51 € chacun.

Débitier le club de BERGERAC PERIGORD de 153 €.

Débitier le club de TRELISSAC APFC de 204 €.

Finale Coupes Jeunes à 11 du 09 mai 2024 à Montpon Ménesplet

Coupe Dordogne U19 : N°28141759 Trélissac Apfc - Bergerac Périgord

Créditer les arbitres M. MATHIEU Tom Elie de 94,79 €, PEGUET CERRO Chloé de 57,33 €, ALIKAJ Armand de 71,60 € et BUYUKBEKTAS Yasin de 27 €.

Débitier les clubs de TRELISSAC APFC et BERGERAC PERIGORD de 125,36 € chacun.

Coupe Dordogne U17 : N°28141753 Bergerac Périgord - Trélissac Apfc

Créditer les arbitres BUYUKBEKTAS Yasin de 76,06 €, DELAGE Alexandre de 71,60 €, DEVOS Mikaël de 71,60 € et BAUW Paul de 27 €.

Débitier les clubs de BERGERAC PERIGORD et TRELISSAC APFC de 123,13 € chacun.

Coupe District U17 : N°28118934 Prigonrieux 2 - Champcevinel

Créditer les arbitres LE DEVEHAT Théo de 93 €, BERTHIER Louis de 71,60 € et JACQUART Corentin de 71,60 €

Débitier les clubs de PRIGONRIEUX et CHAMPCEVINEL de 118,10 € chacun.

Coupe Dordogne U15 : N°28125452 Trélissac Apfc - Bergerac Périgord

Créditer les arbitres LABADIE Charlie de 50 €, DURAND Johan 46 km de 50 €, BAUW Paul 70 km de 50 € et DELAGE Alexandre de 27 €.

Débitier les clubs de TRELISSAC APFC et BERGERAC PERIGORD de 88,50 € chacun.

Coupe District U15 : N°28119103 Alliance de la Dronne - GJ Ribérac St Aulaye Tocane

Créditer les arbitres MERZEAU Manon de 50 €, BEKHOUCHE Jawad de 50 € et DEMEME Nolhan de 50 €.

Débitier les clubs de ALLIANCE DE LA DRONNE et GJ RIBERAC ST AULAYE TOCANE de 75 € chacun

Journée du Foot Diversifié du 20/05/2024 à Notre Dame de Sanilhac

Finale du Challenge Critérium Seniors à 8

Créditer les arbitres MORTASSAGNE Xavier et DOMIERACKI Jean-Marie de 84 € chacun et LATIOUI Riad de 56 €.

Débitier les clubs de PAYS MONTAIGNE GURCON, PERIGUEUX FOOT, ST LEON S/VEZERE et ST PIERRE DE CHIGNAC de 56 € chacun.